

# **Procès-verbaux des Conseils municipaux et arrêtés**

## Commune de Retiers

Les réunions de Conseil Municipal ont lieu en général le **2ème lundi** de chaque mois dans la salle du Conseil municipal (modifiées en mars, avril en raison du vote du budget). Les séances sont publiques et ouvertes à tous (sauf si décision de huit clos).

Vous trouverez ci-dessous les procès-verbaux des conseils municipaux ainsi que les arrêtés permanents sur la commune et les arrêtés préfectoraux.

## **Ordre du jour de la réunion du Conseil municipal du 8 avril 2024**

Fichier

[Réunion du Conseil municipal du 8 avril 2024](#) (.pdf - 221.45 Ko)

## **Dates des Conseils Municipaux 2024**

Lundi 8 Avril

Lundi 13 Mai

Lundi 10 Juin

Lundi 8 Juillet

Lundi 9 Septembre

rgba(255,255,255,1)